rlysère UNE AGGLO à votre service

073-200068997-20241219-2024 12 19 D32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024 Publication : 23/12/2024

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 19 décembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignan, Hauteluce Les Soisies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Beilecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Plantherine, Queige, Ragnaix, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Hicolas-la-Chapelle, Saint-Puul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésal, Toursan, Tours-en-Savole, Ugine, Venthan, Verrens-Arvey, Villand-sur-Daron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni le Jeudi 19 décembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes d'Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

54 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°56 55 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°57

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE	
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON	
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET	
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ	
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC	
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	
FRONTENEX	Claude	DURAY	

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET	
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS	
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN (à partir de la délibération n°57)	
GRIGNON	Lina	BLANC	
GRIGNON	François	RIEU	
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI	
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI	
MERCURY	Yves	DUNAND	
MERCURY	Evelyne	MARECHAL	
MERCURY	Alain	ZOCCOLO	
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET	
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER	
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO	
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER	
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI	
QUEIGE	Edouard	MEUNIER	
ROGNAIX	Patrice	BURDET	
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY	
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO	
TOURNON	Sandrine	BERTHET	
UGINE	Sophie	BIBAL	
UGINE	Michel	CHEVALLIER	
UGINE	Franck	LOMBARD	
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET	
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET	
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN	
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD	
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ	
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET	

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE	9

Délégués représentés :

ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD	
ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET	
ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE	
ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ	
LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Sabrina BARBERO	
FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Claude DURAY	
UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN	
	ALBERTVILLE ALBERTVILLE ALBERTVILLE LA BATHIE FRONTENEX	

Simon OUVRIER BUFFET a été désigné Secrétaire de séance.





CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 19 décembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frontener, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignan, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Plantherine, Queige, Bagnaix, Saint-Hicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savole, Ugine, Venthan, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Objet : Halle Olympique – Animations et projets événementiels - Conventions de parrainage -2024-2025

Rapporteur : M. le Président

La CA Arlysère, au titre de ses compétences supplémentaires, assure la gestion et le développement de l'espace multifonctionnel - Halle Olympique, totalement rénovée en 2015, composé d'une salle évènementielle, d'une patinoire, d'une Structure Artificielle d'Escalade, d'espaces modulables et d'une salle événementielle.

Cet équipement est devenu structurant pour le territoire et ses habitants. Il a désormais vocation à accueillir des évènements, manifestations, spectacles culturels, sportifs et économiques, à destination de tous les usagers du territoire d'Arlysère et au-delà.

La Halle Olympique organise tout au long de l'année différentes animations à destination des enfants, les mercredis et/ou samedis (par exemple : goûters d'anniversaire) mais également différents projets événementiels (spectacles, concerts, salons...).

Afin de concrétiser la mise en œuvre de ces animations et de ces projets événementiels, des partenaires privés locaux apportent leur soutien matériel et/ou humain (mise à disposition de mobiliers ou de véhicule, encadrement d'ateliers par exemple) et/ou de communication/promotion.

En contrepartie de ce soutien, la Halle Olympique offre, selon les partenaires, une visibilité sur ses supports de communication au bénéficie des parrains de l'évènement et/ou des entrées à certains événements ou activités.

Cet échange de contreparties réciproques doit faire l'objet d'un cadrage juridique par le biais de la conclusion de conventions de parrainage avec chacun des partenaires privés.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve la convention type de parrainage pour les différentes animations et projets événementiels dont le projet est joint en annexe;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions de parrainage à intervenir avec les partenaires privés, parrains des projets événementiels et animations mis en œuvre par la Halle Olympique;

autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD

STITE LINUX AND SECTION AND SE